Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan
30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0
Tél : (418) 362-2078 Fax : (418) 362-2111
Courriel : municipalite@stegenevieve.ca

...un village, une rivière, un parc!

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Propriétaire (prénom, nom)

Adresse des travaux **No.** **Rue, rang, chemin**

No. Téléphone **Résidence** **Cellulaire**

Bâtiment où seront réalisés les travaux ◯ Résidence ◯ Garage ◯ Remise ◯ Autre

Exécutant des travaux ◯ Propriétaire Ou entrepreneur :

Date prévue des travaux Début Fin **Valeur des travaux**

(maximum 1 an) $

◯ **Déclaration du propriétaire :** Je déclare que les renseignements fournis dans cette déclaration de travaux sont exacts. Je déclare que seuls les travaux ci-haut mentionnés seront exécutés.

Autorisation de la municipalité : Cinq (5) jours après la transmission de votre déclaration de travaux, vous êtes autorisés à exécuter les travaux ci-haut mentionnés, sans autres formalités.

Signature **Date**

Travaux à réaliser - Cochez toutes les cases appropriées

◯	Réparation ou rénovation dans la cuisine	◯	Remplacement des matériaux de recouvrement de la toiture
◯	Réparation ou rénovation dans la salle de bain	◯	Réparation de la toiture
◯	Réparation ou rénovation dans une autre pièce	◯	Réparation ou rénovation de la galerie, patio, sans agrandissement
◯	Réparation ou rénovation dans un bâtiment autre que la résidence	◯	Réparation des fondations et drains
◯	Travaux d'isolation	◯	Travaux de plomberie
◯	Travaux d'électricité	◯	Système de chauffage

◯	Installation de fenêtres et portes extérieures (doivent être situées à un minimum de 1,5 mètre des lignes de terrain)
◯	Autres travaux : dans ce cas, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous pour vous indiquer si ces travaux nécessitent un permis de construction. Veuillez donc attendre cette communication avant de débuter les travaux.

Faire une brève description des travaux

Faire parvenir votre demande à : depurbanisme@stegenevieve.ca